



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / EXERCICE 2020-2021
VENDREDI 19 novembre 2021 / CLUB HOUSE CNM

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

J'ai le plaisir d'ouvrir la 105ème Assemblée générale du Club Nautique Morgien. Je vous remercie de votre présence et je vous souhaite une chaleureuse bienvenue.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts, par la voie de la revue officielle du CNM au mois d'avril 2021, avec l'ordre du jour.
Cette assemblée peut donc délibérer valablement.

Chacun des membres présents ayant respectivement le droit de vote suivant :

- Membres d'honneur, honoraire, à vie et actif : 1 voix
- Membres couples : 1 voix par conjoint présent
- Membres Juniors 18-25 : 1 voix
- Membres Juniors 6-17, passifs : 1 voix consultative
- Membres sympathisants : sans droit de vote

Contrôles des présences + PASS COVID

Je souhaite remercier les membres pour leur attachement à notre Club et je salue les invités du jour qui nous honorent de leur présence. Il s'agit de :

Monsieur Jean-Jacques Aubert, Municipal pour la Commune de Morges
Monsieur Yorick Klipfel - représentant l'ACVL
Madame Pavid et Monsieur Philippe Bonzon – Président, représentant le Sauvetage

Je relève la présence de nos Présidents d'honneur :

Monsieur Pierre Fehlmann et Monsieur Yves Gausson

Officiels excusés :
Madame Laetitia Bettex – Office des Sports

Membres CNM excusés :

François Chapuisat, Yves-Marc André, Max Schibli, Gaëtan Chandesais, Denyse Collet, Jean-Claude Smolik, Stéphane Wilhem, Pierre Fehlmann, Christian Habegger, Elio Civitillo, Sabrina Erné, Doris Daoud, Françoise Houriet, Daniel Heiniger, Stéphane Burri, Didier Velten, Christian Favre, Vincent Zanlonghi, Bertrand Favre, Alain et Thérèse Rolaz, Nicole Mettler, Pierre-Georges Gay, François Vernet, Manfred Birrer, Edouard Kessi, Jean-Claude Gachoud, Roland Balmer, Fabien Coucet, Lucien Keller, Pierre Blanchard, Kathy Gausson, Vincent Messerli, Romain Favre, Jean-Marc Pasche, Maurice Pasche, Béatrice Schwab, Jacques Neuenschwander

Au cours de la saison 2020-2021 (pour certain nous l'apprenons après coup), nous avons appris et déplorons les décès de :

Jacques Henrard – membre depuis 1972 - décédé le 7 novembre 2020

Blaise Curchod – membre depuis 1970 - décédé le 3 juin 2021

Frederic Mori – membre depuis 1975 – décédé le 29 septembre 2021

Peter Carp – membre depuis 1970 – décédé le 27 octobre 2021

En leur mémoire, je prie l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

< MINUTE DE SILENCE >

La liste de présence est-elle désormais complète ? Oui

Je rappelle que pour les décisions à intervenir, en particulier dans le cadre des votes, l'article 25 des statuts précise ce qui suit :

« L'Assemblée générale est souveraine. Elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante, les nominations ont lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours du scrutin, à la majorité relative au troisième ».

Pour les nominations (élection du Comité et du président), les statuts prévoient le fonctionnement avec une majorité relative au 3^e tour.

Je vous rappelle également que les voix consultatives ont une valeur indicative.

Nomination des scrutateurs : (vu le nombre de membres présents nous allons doubler le nombre de scrutateurs). Je désigne donc :

- Zone du fond : Alfred ZBINDEN
- Zone avant : Michel BAUD

Le bureau des scrutateurs sera tenu ce soir par Mme Yolanda Barrientos qui tient également le procès-verbal. Mme Barrientos est notre nouvelle secrétaire-générale, qui a commencé au début de ce mois et se trouvera seule aux commandes de notre secrétariat à la fin novembre, Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

L'effectif de l'assemblée se présente comme suit :

- 72 membres présents, représentant les voix suivantes :
 - o 48 voix : Membre Actif
 - o 20 voix : Membre Actif Couple
 - o 4 voix : Membre Juniors 18-25
 - o 1 voix : Membre Juniors 6-17 (voix consultative)
- Total de voix ayant le droit de vote : 72
- Majorité des voix : $36 + 1 = 37$

L'assemblée ainsi constituée est souveraine, elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour.
La majorité de ce soir sera de 37 voix.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Le PV est constitué de l'invitation à l'assemblée et du résultat des votes publiés sur notre site, étant entendu qu'il n'y pas eu d'assemblée physique.

[Résultats-AG-2020.pdf \(cnmorges.ch\)](#)

A ce jour aucune demande ou réclamation écrite n'a été enregistrée.

La parole est-elle demandée ? Tel n'est pas le cas

Le PV est mis au vote pour approbation : Approuvé à la majorité. Pas d'avis contraire. Pas d'abstention

Le PV est accepté avec nos remerciements à Corinne Quiblier, secrétaire-comptable du CNM.

3. RAPPORT DU PRESIDENT ET DES ACTIVITES 2021

Effectifs & Comité

Le comité, composé, outre de votre serviteur, de
Madame Véronique Mariani, en charge des juniors et de l'école de voile, et de Messieurs Ludovic Siegwart,
Vice-Président et responsable des régates externes,
Axel Bellina, responsable régates internes,
David Bolle, responsable partenaires et sponsoring
Loïc Preitner, responsable matériels et bâtiments
Yannick Preitner, Trésorier ;
S'est réuni 3 fois par vidéoconférence et 7 fois en présentiel.

Le nombre de membres a évolué comme suit :

	Fin 2016	VARIA TION	Fin 2017	VARIA TION	Fin 2018	VARIA TION	Fin 2019	VARIA TION	Fin 2020	VARIA TION	Fin 2021
MEMBRES ACTIFS "seuls"	364	-16	348	13	361	-15	346	-7	339	24	363
MEMBRES PASSIFS "seuls"	86	-3	83	-5	78	-1	77	-8	69	-2	67
MEMBRES COUPLES (fiche x2) tous statuts confondus dès 2014...	118	-4	114	6	120	0	120	2	122	0	122
MEMBRES JUNIORS (6 -17)	56	-4	52	4	56	8	64	5	69	-8	61
MEMBRES ETUDIANTS (18 - 25)	28	-3	25	4	29	-5	24	2	26	4	30
MEMBRES FOURCHETTES (sympathisants)	27	4	31	5	36	9	45	6	51	-2	49
MEMBRES EN CONGE		3	3	-3		0		0		0	0
TOTAL DES MEMBRES	679	-23	656	24	680	-4	676	0	676	16	692
DONT:											
MEMBRES HONORAIRES	232	-2	230	-9	221	-9	212	-3	209	-6	203
PRESIDENT D'HONNEUR	2	-1	1	2	3	0	3	0	3	0	3
MEMBRES D'HONNEUR	12	1	13	-1	12	-1	11	0	11	0	11
MEMBRES A VIE	25	0	25	-1	24	9	33	-1	32	11	43

Remarques liminaires

Permettez-moi de dire quelques mots sur l'impression générale que notre comité a pu se faire durant ces 20 derniers mois. Notre Club est robuste, il maintient aisément le nombre de ses membres, c'est-à-dire qu'il en attire de nouveaux, il est en mesure d'attirer un nombre croissant de jeunes et de moins jeunes vers le sport de la voile et il est en mesure de former, sur plusieurs niveaux et plusieurs supports, la relève. Par ailleurs, nous sommes en mesure de déployer une activité intense de régates internes et externes. Toutes ces activités traditionnelles sont le fondement de notre activité et font notre réputation sur le Léman et au-delà. De plus, nous sommes en mesure de dégager les moyens pour permettre ces activités. C'est notre fierté, mais c'est aussi à ce jour notre limite.

Au fil des décennies, nous avons également développé une infrastructure, par nos propres moyens essentiellement, mais plus récemment en recourant de manière importante à l'emprunt. Les conditions actuelles de cet endettement sont supportables, mais qu'en sera-t-il demain ? Plus la sophistication et la qualité de nos infrastructures augmentent, plus leur renouvellement à terme, mobilisera des moyens plus importants encore. Dans ce contexte, nous ne dégageons pas actuellement, par nos belles et bonnes activités, la capacité, à la fois, d'amortir nos dettes et d'accumuler les moyens de nos ambitions, actuelles et futures, sans recourir à chaque fois à la générosité de nos membres. L'intégralité, à peu de chose près, des travaux entrepris récemment ont été couverts par l'emprunt. Cela ne pourra pas être les cas dans ces proportions indéfiniment.

Nous devons donc explorer d'autres pistes, à savoir, augmenter nos revenus ? diminuer nos coûts ? C'est sûrement par ces moyens de saine gestion que nous trouverons un équilibre durable, mais ce ne sera pas entièrement suffisant.

Nous devons surtout nous assurer que tout nouvel investissement apporte une rentabilité au moins suffisante pour le renter et ne pas faire peser celui-ci sur nos activités traditionnelles ou en acceptant la détérioration de nos finances.

C'est l'ambition de notre comité : poser les principes et les bases solides propres à pérenniser notre situation financière, au-delà de l'horizon de notre présence aux affaires. Nous nous y efforcerons.

Activités

Durant cet exercice, notre concept sanitaire éprouvé et notre excellente relation avec les autorités nous ont permis de tout réaliser ce que nous avons entrepris. La formation, les régates et les événements. Certes, la pratique de notre sport est saisonnière et cette chance nous a permis d'en exploiter toutes les opportunités.

Régates externes

Une saison fin 2020-2021 de régates et activités très attractive pour notre club. Nous avons réussi à réaliser toutes nos régates sans contraintes liées au Covid-19, à commencer par le Championnat Suisse des Surprise fin octobre 2020, qui n'a pu malheureusement être validé faute d'avoir pu courir suffisamment de manches. Le comité du CNM a tout mis en œuvre pour lancer la saison 2021 sur les chapeaux de roue contrairement à d'autres clubs. La saison a débuté avec une grande régate de 29er, RS Feva et nacra 15 pour terminer avec le critérium de surprise mi-octobre. Toutes les régates ont été validées et les navigateurs ont tous été satisfaits de l'organisation du CNM. Tout cela spécialement grâce à des volontaires fantastiques que nous tenons à remercier de leur énergie et de leur motivation.

2022 s'annonce encore plus riche avec 2 nouvelles régates. Nous débiterons la saison avec un grande régate de dériveurs regroupant la classe des laser pour leur première régate de CSP ainsi que les 29er et RS Feva. Nous accueillerons également l'année prochaine le Championnat Suisse de Esse 850 quelques jours après notre traditionnelle semaine du soir.

A noter également une première au CNM, la régate "La Tradition" qui regroupera, nous l'espérons, le premier week-end de juillet, 40 vieux bateaux en bois pour 2 jours de régates et activités à terre ouvert à tout public. L'objectif est de réaliser un week-end festif pour faire profiter un large éventail de spectateurs de leur navigation dans la baie des Dieux et de leurs atours au port.

Régates internes

Une magnifique saison également avec une ouverture de saison avec pas moins de 48 bateaux inscrits, puisque nous avons pu réaliser nos 3 coupes. (Printemps, été, automne) Malgré les incertitudes en début de saison.

Ce n'est pas moins de 23 manches courues durant cette saison. Ce qui nous satisfait finalement énormément au vu de l'arrêt complet en cours d'année de notre starter attitré Raymond Morerod (Raymond nous aurons encore l'occasion de te remercier plus tard durant cette assemblée). À la suite de ce départ nous avons dû reprendre les choses en mains rapidement avec l'équipe du comité afin d'assurer les départs.

Ensuite la reprise du start par Jean-Pierre Baudet nous a sauvé, on peut le dire, cette saison et nous le remercions encore chaleureusement.

Semaine du soir

Encore un beau succès en cette année 2021. Ce ne sont pas moins de 55 bateaux qui se sont inscrits (32 monocoques, 4 multicoques et 19 dériveurs) pour cette magnifique semaine au bénéfice d'une météo presque parfaite avec du soleil et du vent, ce qui nous a permis de réaliser 4 des 5 manches prévues. De plus, notre traditionnel Vire-Mille CSS a réuni 71 bateaux, durant la fête du CNM le samedi 4 septembre.

La disposition de la manifestation cette année nous a permis de vivre des soirées de fêtes magnifiques tous ensemble ! Je tiens à vous remercier sincèrement de votre participation ainsi que de la bonne humeur qui a régné tout au long de cette semaine.

Je veux chaleureusement remercier le comité du CNM de son soutien et au premier chef Axel Bellina qui s'est engagé de toutes ses forces, accompagnés de 36 bénévoles exemplaires.

Je vous confirme officiellement que la semaine du soir du CNM 2022 aura lieu du mardi 30 août 2022 au vendredi 2 septembre 2022. La fête du club ainsi que le Viremille se tiendront le samedi 3 septembre. Nous clôturerons donc la semaine du soir le vendredi 2.

Vous trouverez ici le programme 2022 au CNM.

Nous cherchons activement des bénévoles pour ces manifestations et vous pouvez nous contacter directement en cas d'intérêt.

Section Juniors, Ecole de voile et Groupe loisirs

Cette année 2021, le comité a souhaité améliorer la structure d'encadrement de la section Juniors en engageant un nouveau responsable compétition, Aymeric Blin. L'objectif est de pouvoir repérer et soutenir les jeunes qui ont fréquenté l'Ecole de voile et s'intéressent à s'engager activement dans la compétition. Ainsi, nous cherchons à leur proposer des entraînements encore plus personnalisés et performants, tout en leur faisant découvrir plusieurs supports, en fonction de leur évolution sportive.

Grâce au travail effectué par Aymeric tout au long de cette année, de nouveaux jeunes se sont engagés activement dans le groupe junior et viennent augmenter le volume de chaque groupe. A l'automne, nous comptons parmi eux 15 optimist, 23 RS, 6 Laser et 4 Nacra. Une nouvelle série a également été introduite cette année, celle des 29er qui offrent à 8 jeunes une nouvelle possibilité de s'exercer à la voile en double.

Les navigatrices et navigateurs engagés dans la compétition ont continué à devoir composer avec de nombreuses annulations de régates internationales, dues à la situation pandémique. Mais grâce à la réactivité de Didier et d'Aymeric, des camps d'entraînement sur notre base ont été proposés pour leur permettre de progresser mais aussi d'atténuer quelque déception bien compréhensible.

Au niveau des résultats, à noter les bonnes performances individuelles et d'ensemble aux championnats d'Italie de Nacra 15 où nos juniors, Noémie Fehlmann, Alexis Parriat et Michele Simonelli, sans compter

l'excellente deuxième place de Noémie Fehlmann et Axel Granjean, ainsi que la 4^e place d'Alexis Parriat et Charlotte Lerch, au championnat Suisse qui a eu lieu au VLM à Morges en septembre.

Le point culminant de cette saison, un événement exceptionnel, est le titre de Champions du monde Nacra 15 obtenu par Noémie Fehlmann et Axel Grandjean à la Grande Motte au début de ce mois. Nous avons eu déjà l'occasion de les féliciter à plusieurs reprises, mais je remercie l'assemblée de les applaudir encore chaleureusement. Et de former des vœux pour la finale ISAF à Oman en décembre.

En optimist, Charlotte Siret poursuit sa trajectoire, pour sa dernière année, avant de s'engager dans une nouvelle série dès l'an prochain.

Les activités d'été, que ce soient la vie du Lac ou les cours débutants/perfectionnement continuent à attirer de nombreux enfants et jeunes. Pas moins de 329 ont fréquenté la Vie du Lac et les cours de perfectionnement ont rassemblé 91 navigatrices et navigateurs. Une activité intense de l'été qui permet à notre club de rayonner bien au-delà de Morges et du Léman.

A noter également que les cours du samedi continuent à être un succès puisque cette année, ils ont également lieu le samedi matin et le samedi après-midi pour accueillir un nombre grandissant de participantes et participants. Le printemps a rassemblé 37 navigatrices et navigateurs, et l'automne pas moins de 58.

Cette intense activité estivale honore l'énergie et l'investissement sans faille de notre chef de base, Didier et de tous les monitrices et moniteurs qui forment une équipe dynamique et efficace et qui ont envie de partager leur passion de la voile avec les plus jeunes. Un grand merci à eux, et surtout à Didier de savoir trouver des solutions à toutes les difficultés qui apparaissent au fil de ces 7 semaines d'été, notamment dans l'apprentissage du coaching et de ses responsabilités.





Nous nous félicitons également du succès grandissant du Groupe Loisirs qui compte dorénavant 48 membres qui s'engagent dans cette démarche et nous montrent à quel point le partage de bateaux et de connaissance fait sens. Depuis cette année, le groupe Loisir peut également naviguer sur 2 Lasers ou sur un Déclic. Sans compter que grâce au soutien de membres du club, les navigateurs expérimentés peuvent également découvrir les plaisirs et difficultés du One-fly ou du Skeeta, sources de sensations fortes et d'intensité.


En résumé, l'activité de 2021 a été encore plus dynamique que les années précédentes et montre à quel point le CNM cherche à faire naviguer toutes et tous sur des supports traditionnels mais aussi innovants.

Partenaires et Sponsoring




Nous avons mis en place un nouveau concept global de partenariat et démarchons de manière claire avec notre nouvelle plaquette « devenir partenaire et ancrer sa renommée » lancée en début d'année.

D'une part, en reprenant les concepts éprouvés existants :

-  Publicité dans la revue officielle
-  Plaque sur le tableau des partenaires
-  Dia ou vidéo sur les écrans du restaurant
-  Donner son nom à une manifestation organisée par le CNM

 Donner son nom à un bateau de notre flotte

Et en y ajoutant trois nouveaux Partenariats « Or » pour une durée prolongée, en principe de trois ans, incluant les supports précités et permettant d'ancrer un vrai partenariat avec la visibilité correspondante, Ce sont :

-  Partenaire de l'école de voile
-  Partenaire officiel de la semaine du soir, fête du club et vire-mille
-  Partenaire du championnat interne, coupe de printemps, été et automne

Aujourd'hui le Club Nautique Morgien compte 50 partenaires. Nous avons perdu face à la pandémie 5 partenaires et avons signé 9 nouveaux contrats sur nos différents supports.




Nous sommes sur le point de signer un partenaire « Or » pour l'école de voile qui devrait débiter en 2022.

L'ensemble des revenus sponsoring nous permettent de soutenir l'activité de notre Club, régates, juniors, etc., et sont donc essentiel à leur pérennité.

Une fois notre offre actuelle vendue, nous imaginons mettre en place des nouveaux projets de soutien participatif et de réseautage pour les différents acteurs économique de notre région. Mais ceci est une musique d'avenir.

Repas de soutien pour nos « Juniors »

Créé par Pierre Fehlmann et Jean-Marc Pasche en 2008, nous avons réalisé avec un comité externe présidé par Didier Vaucher une très belle 12^{ème} édition à Saint-Prex avec 160 participants. Cet événement permet de récolter des fonds qui sont reversés essentiellement à nos jeunes espoirs, au plus haut niveau, pour leurs différents projets sportifs. A ce jour, nous avons reçu trois projets à savoir :

-  Noémie Fehlmann « Championne du monde Nacra 15 » Préparation Jeux Olympique 2028
-  Nicolas Rolaz « Champion du monde Optimist » Préparation Jeux Olympique 2024
-  César Van Der Klinck : Préparation GKA – World tour Freestyle junior en kitesurf

Nous remercions chaque participant qui, en plus de sa contribution, a pu partager un moment convivial, faire connaissance des juniors que nous soutenons ou avons soutenus et élargir son réseau.

A tous nos partenaires, nos mécènes et nos membres, nous formulons un grand MERCI pour le soutien qu'ils apportent au Club Nautique Morgien. Cela permet de voir grand et développer le sport nautique au plus haut niveau et aussi d'investir dans la « voile pour tous »

Matériel (investissement)

Hormis l'entretien annuel de l'ensemble de notre flotte de bateau à voile et à moteur, nous avons fait l'acquisition de quatre 29er dans le but de créer une flotte pour les équipages sortant du RS Féva. C'est une belle réussite grâce à notre coach Aymeric Blin qui a su faire la transition entre le RS Féva tolérant et le 29er plus pointu. On se réjouit de voir évoluer nos jeunes dans les régates internationales prochainement.

Nous avons également remplacé le boudin d'un de nos bateaux de 25 chevaux afin de garantir la sécurité à un niveau optimal pour nos camps d'été avec les enfants de la Vie du Lac.

Bâtiment

Nous avons profité de la fermeture hivernale du restaurant pour remplacer la toile tendue de la salle du restaurant endommagée. De nouveaux spots led ont remplacé les anciens trop vétustes. Le problème d'eau qui coulait du toit dans la cuisine a été réparé sous garantie.

Du côté du bâtiment ouest, nous progressons par petites touches, l'ancien local servant de garde-manger du restaurant a été libéré. La porte accordéon de notre nouvel atelier a été posée le printemps passé. Les divers aménagements intérieurs touchent à leur fin pour que nous puissions déménager l'ancien atelier durant l'hiver.

Perspectives

Nous voulons évidemment continuer à investir, dans la mesure de nos moyens, tant pour le maintien et l'adaptation de notre flotte, mais également dans la partie immobilière. Des travaux d'intégration esthétique sont encore nécessaires, ainsi que qu'une occupation rationnelle du bâtiment ouest, dans le respect de la poursuite d'une politique financière à long terme que j'exposais en première partie.

Conscient des enjeux, mais désireux de ne pas revivre des circonstances traumatisantes, nous nous devons de reprendre la stratégie liée à ce projet autrement. C'est pour cela que j'ai commencé à consulter des voix externes, afin de définir un chemin. Dans le même temps, nous vous consulterons, pour mieux comprendre les désirs de tous, et non pas de chacun. Nous devons collectivement répondre à plusieurs questions, nous devons définir **le pourquoi**, avant **le comment**, puis déterminer avec **quels moyens** nous y parviendrons. Enfin, nous pourrons dire avec plus de précision **quand** nous le réaliserons avec vous et pour vous.

Je vous remercie de votre attention

4. RAPPORT DU TRESORIER (Yannick Preitner)

Le trésorier détaille les postes du bilan et du PP, en détaillant les points clefs :

15.11.21 17:44

CNM - MORGES

Page 1

Bilan

01.10.20 - 30.09.21

Actif			Précédent	Passif			Précédent
10	Actifs circulants	123'302.99	160'035.64	20	Capitaux étrangers	1'531'521.60	1'598'975.55
100	Trésorerie	107'738.84	145'689.99	200	Dettes à court terme résultant d'achats	323.10	31'687.45
1010	CCP 10-1746-1	2'421.82	4'255.17	2000	Créanciers	323.10	29'515.60
1020	UBS 542318.0 Compte courant	35'209.57	86'632.23	2030	Acomptes de clients	0.00	2'171.85
1022	UBS (Immeuble) FS160947.2	15'760.04	15'760.04				
1023	UBS (Parts sociales) FS160947.3	50'000.00	30'000.00	210	Dettes financières à long terme	1'501'000.00	1'539'000.00
1025	UBS (Repas de soutien) FS160947.1	3'049.39	6'631.89	2100	UBS hypothèque 1 (FS160947.4.001)	256'000.00	260'000.00
1026	UBS (Construction & Rénovation) FS160947.1	1'308.16	2'066.66	2110	UBS hypothèque 2 (FS160947.7.000)	0.00	93'000.00
1027	UBS Compte Euros	-10.14	344.00	2120	UBS hypothèque 3 (G2542318H1 000)	300'000.00	320'000.00
				2130	Prêt de la Ville de Morges	622'000.00	636'000.00
110	Créances résultant des prestations	6'691.35	14'345.65	2140	UBS hypothèque 4 (FS160947.9.001)	0.00	230'000.00
1100	Débiteurs	7'591.35	17'345.65	2145	UBS hypothèque 5 (FS115719.1.0000)	323'000.00	
1101	Provision pour pertes sur débiteurs	-900.00	-3'000.00				
1170	Tva à récupérer s/marchandises	0.00		215	Dettes à court terme liées aux salaires	9'732.20	21'381.45
1171	Tva à récupérer s/investissements	0.00		2150	Salaires à payer	0.00	-15.55
130	Actifs transitoires	8'872.80		2200	TVA due	0.00	
1300	Actifs transitoires	8'872.80		2201	Décompte TVA	9'732.20	21'397.00
14	Actifs immobilisés	1'697'300.00	1'737'004.00	230	Passifs transitoires	20'466.30	6'906.65
140	Immobilisations corporelles immeubles	1'639'000.00	1'712'000.00	2300	Provisions à court terme	20'246.30	6'906.65
144	Immeuble	431'000.00	427'000.00	2301	Paiements encaissés à double	220.00	
1440	Immeuble	431'000.00	427'000.00	28	Capitaux propres	289'081.39	298'064.09
145	Immeuble (rénovation)	1'208'000.00	1'285'000.00	280	Capital	289'081.39	298'064.09
1450	Immeuble (rénovation)	407'000.00	433'000.00	2800	Capital	224'514.09	195'562.94
1451	Immeuble (rénovation 2018-2019)	801'000.00	852'000.00	2810	Parts sociales	73'550.00	73'550.00
150	Immobilisations corporelles meubles	58'300.00	25'004.00	2991	Bénéfice exercice/Perte exercice	-8'982.70	28'951.15
1500	Mobilier / Machines	1'000.00	1.00				
1510	Mobilier restaurant	4'500.00	1.00				
1520	Local rangement "Restaurant"	0.00	1.00				
1530	Bateaux	33'000.00	1.00				
1540	Pontons	19'000.00	25'000.00				
1560	Matériel EV	800.00					
		1'820'602.99	1'897'039.64			1'820'602.99	1'897'039.64

Compte d'exploitation en CHF

	<u>Budget 2021-2022</u>			<u>Exercice 01.10.2020 au 30.09.2021</u>			<u>Budget 2020-2021</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Cotisations / Subsidés	223'700.00	25'650.00	198'050.00	237'857.17	25'757.50	212'099.67	225'100.00	24'400.00	200'700.00
Régates	42'750.00	40'650.00	2'100.00	47'445.84	55'545.52	-8'099.68	60'500.00	31'050.00	29'450.00
Cours / Formation / Manifestations	372'500.00	86'200.00	286'300.00	351'054.06	66'462.50	284'591.56	281'800.00	67'500.00	214'300.00
Publicité / Boutique	60'000.00	24'500.00	35'500.00	48'420.00	27'199.79	21'220.21	30'000.00	22'000.00	8'000.00
Charges de personnel		350'900.00	-350'900.00		349'408.34	-349'408.34		290'700.00	-290'700.00
Autres charges d'exploitation		186'800.00	-186'800.00		175'424.01	-175'424.01		171'000.00	-171'000.00
Infrastructure / Autres produits	160'400.00		160'400.00	151'629.60		151'629.60	153'300.00		153'300.00
Amortissements		116'800.00	-116'800.00		121'539.01	-121'539.01		110'250.00	-110'250.00
Résultat financier		23'500.00	-23'500.00		21'505.80	-21'505.80		21'500.00	-21'500.00
Charges d'impôts		3'000.00	-3'000.00		2'546.90	-2'546.90		12'000.00	-12'000.00
Bénéfice net	859'350.00	858'000.00	1'350.00	836'406.67	845'389.37	-8'982.70	750'700.00	750'400.00	300.00

L'exercice 2020-2021 s'est clôturé avec une perte de CHF 8'982.70, après avoir procédé aux divers amortissements.

COMPTE D'EXPLOITATION

Cotisations / subsides

Le montant des cotisations est plus élevé, car il y a plus de membres. Le montant des cotisations Swiss-Sailing l'est aussi du coup, au niveau des produits et des charges.

Nous avons obtenu moins de subsides pour les achats que prévu. Il y a donc une différence négative avec le budget.

Au niveau des dons, le montant est similaire à celui de l'année passée, grâce aux dons de membres pour l'achat du Skeeta.

Régates

Les entrées sont plus faibles que prévu, principalement parce que les sponsors régates ont été mis dans le compte Publicité / Boutique.

Semaine du soir : il y a plus de coûts pour plus d'animation, mais aussi un peu plus de recettes (chiffres hors sponsors). Les recettes de la buvette sont sous Cours / Formation / Manifestations.

Les dépenses pour le Grandbordenuy sont plus élevées, parce qu'elles comprennent CHF 2955.84 pour les balises 2020 : la facture ayant été reçue tardivement.

Cordée Lémanique : cette année, elle a été organisée par le CNM. Il y a donc plus de recettes et plus de dépenses que dans l'exercice précédent, avec un même équilibre

Sous Régates (fournitures-matériel), il y a une augmentation, parce que nous avons acheté des meilleurs lots, qui sont aussi plus chers.

Cours / Formation / Manifestations

La Vie du lac a rencontré un beau succès à nouveau. Ça s'est traduit par plus d'entrées, mais aussi plus de coût de repas et plus de salaire.

Les Dériveurs samedi matin ont connu une grosse augmentation, avec un montant d'entrées plus de 1.5x plus élevé. Il y a aussi une partie de l'augmentation des coûts qui est lié à ça bien sûr.

Camp ACVL : il n'était pas prévu de l'organiser ici. Il y a dans les comptes de cet exercice les entrées des paiements de participants et le paiement à l'ACVL, pour une différence d'environ CHF 4050.-

Le Groupe Loisir a lui aussi connu une forte augmentation de navigateurs inscrits (environ x1.5). En plus de l'augmentation des recettes, la conséquence est une augmentation des coûts d'entretien.

Repas de soutien : il n'y a pas eu de repas en 2020, mais des dons ont été reçus et des subsides versés aux juniors pour CHF 8'000.- Ce montant a été couvert par les dons et de l'argent qui restait sur le compte.

Buvette junior : les recettes ont de nouveau été bonnes. Il y a eu moins de charges, car il a été possible de faire des achats en gros.

Les frais de déplacement ont été faibles, parce que peu de déplacements à l'étranger, à cause du Covid.

Publicité / Boutique

Les sponsors des événements sont inclus sous ce point et il y a un total de CHF 9'200.- de sponsors.

On note aussi une augmentation par rapport à 2020 des recettes additionnées de la publicité du bulletin et du plasma.

Au budget, les Autres produits publicitaires ont été sous-estimés. Ce sont les entrées pour des plaquettes de publicité sur le mur du club.

Au niveau des charges, les autres frais publicitaires ont augmenté, car nous avons remplacé des Oriflammes et le Grand Pavois.

Les articles achetés pour la boutique n'ont pas tous été vendus et représentent aussi une charge supplémentaire.

Charges de personnel

L'augmentation depuis 2020 et la différence avec le budget sont dues à une augmentation des salaires versés. Ceci est lié à l'augmentation de l'activité, notamment les samedis. De plus, par rapport à 2020, il y a eu de l'activité en début d'année qui est une période qui coûte plus qu'elle ne rapporte, et il n'y a pas eu de RHT bien sûr.

Du même coup, les charges sociales ont été plus élevées.

Autres charges d'exploitation

Frais de locaux : il y a eu moins de dépenses pour l'électricité, mais plus pour le gaz, et nous avons commencé à payer pour l'eau : c'est nouveau, car il n'y avait pas de compteur, mais c'est sans effet rétroactif.

Avec l'augmentation de l'utilisation des bateaux, qui a permis plus d'entrées, il y a aussi eu une augmentation des dépenses pour l'entretien des dériveurs et bateaux moteurs, et les carburants.

Au niveau de l'entretien encore, la grue et l'hypromat/kärcher ont demandé des dépenses plus importantes que prévues.

Infrastructure / Autres produits

Loyers Garde-port : nous l'avons estimé à partir de la comptabilité 2019-2020, mais celle-ci incluait plus que 12 moins. Le montant 2020-2021 est donc plus faible qu'au budget.

Location bateaux &/ou Salle théorie : nous avons été prudents dans le budget, le chiffre de l'exercice a été meilleur que prévu.

Amortissements

Comme annoncé l'année passée, nous avons mis en place un plan d'amortissement et nous nous efforçons de le suivre. La valeur de l'immeuble, du mobilier et des bateaux a augmenté avant amortissement, par les investissements faits durant l'exercice. L'amortissement a été un peu plus élevé que prévu, en conséquence.

Résultat financier

Il correspond aux attentes.

Impôts

Il y a eu moins d'impôts que prévu.

Résultat

Le total des charges pour l'exercice 2020-2021 se monte à CHF 845'389.37

Le total des produits pour l'exercice 2020-2021 se monte à CHF 836'406.67

Le compte d'exploitation se solde par une perte de CHF 8'982.70.

ACTIF

Actifs circulants

Ils comprennent la Trésorerie et les Créances de prestations, ainsi que les Actifs transitoires, pour un montant total de CHF 123'302.99.

Selon les prévisions, le compte courant présente un montant suffisamment élevé pour permettre de couvrir toutes les dépenses fixes jusqu'à la fin de l'année, alors que peu d'entrées sont prévues, sans risquer de passer au-dessous de 0.- avec des dettes à court terme résultant d'achats proches de 0.-

Le compte des Parts sociales a été remis légèrement au-dessus du montant du 30.09.2019, soit CHF 50'000.-, comme annoncé.

Le compte UBS Repas de soutien présente un solde plus faible, car les fonds distribués ont été grands que les recettes (dons), comme expliqué précédemment.

Le compte Construction et Rénovation a lui diminué un peu avec le paiement des travaux qui ont été effectués.

Et nous avons des actifs transitoires pour un montant de CHF 8'872.80

Actifs immobilisés

Ils comprennent les Immeubles, le mobilier, les Bateaux, ainsi que les Pontons et autres matériels, pour un montant total de CHF 1'697'300.00.

La valeur des Immeubles a augmenté avec les travaux et a été diminuée par l'amortissement. La différence avec l'exercice précédent est de - CHF 73'000.- Les amortissements des immeubles se montant à CHF 105'200.42.

Le mobilier a été augmenté avec l'activation des nouvelles lampes de plafond du restaurant.

Les achats et renouvellements des bateaux ont été activés.

Le mobilier et les bateaux sont amortis de façon linéaire sur 5 ans.

Le montant de l'amortissement des pontons s'élève à CHF 6'000.- et correspond à la différence de leur valeur au bilan avec l'exercice précédent.

Le total de l'actif est de CHF 1'820'602.99.

PASSIF

Capitaux étrangers

Les dettes financières à court terme, résultant de créanciers divers, s'élèvent à CHF 323.10 seulement, ce qui est un bon signe.

Les dettes financières à long terme s'élèvent à CHF 1'501'000.00, soit CHF 38'000.- de différence avec l'exercice précédent, correspondant au remboursement.

Il reste de la TVA à payer, selon le décompte de fin d'exercice.

Enfin les passifs transitoires s'élèvent à CHF 20'246.30.

Capitaux propres

Notre capital est passé de CHF 298'064.09 à 289'081.39. La différence correspondant au montant de la perte.

Le total du passif est égal à celui de l'actif, soit CHF 1'820'602.99.

J'aimerais remercier tous ceux qui nous apportent leur soutien, notamment financier, et qui nous permettent de couvrir nos différentes charges, de faire découvrir notre sport et d'offrir une formation de qualité.

Je tiens également à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui permettent que l'activité riche du club tourne.

Pierre Fehlmann prend la parole :

« Les amortissements étaient de Fr.110'000.00 et ils passent désormais à Fr.121'000.00. Pourquoi ?

Yannick Preitner répond : « Que c'était par rapport à la politique décidée l'année passée soit 6% pour les immeubles et l'amortissement en 5 ans pour le mobilier/bateaux/ponton. L'amortissement n'est pas pour la décoration et ça sert à montrer les vraies charges pour pas avoir toutes les charges à la fin. L'immeuble et les bateaux s'usent vite car ils sont utilisés régulièrement. »

Jean-Marie Salina précise que les amortissements sont définis par la règle d'amortissement et ne sont pas des amortissements qui sont faits en fonction de ce qu'on peut faire mais de ce qu'on veut faire car ils sont économiquement justifiés. C'est la réalité économique de nos investissements. L'année passée, nous avons investis dans des bateaux, dans le bâtiment. Evidement parce que nous avons investis, les amortissements augmentent et c'est tout à fait justifié.

A noter que l'année dernière notre restaurateur nous a payé 11 loyers sur 12 et que nous avons décidé à sa demande de lui faire cadeau d'un loyer. Si ce loyer avait été payé, nous serions quasiment à l'équilibre.

Applaudissement de l'assemblée. On n'amortit pas les pertes, les pertes se reportent sur les fonds propres qui diminuent, il n'y a donc pas d'amortissement à faire sur la perte.

Yannick Preitner reprend la parole pour dire : « Qu'à noter que l'année passée on a eu plus de Fr.28'000.00 de bénéfice, qui compense la perte du présent exercice ».

Monsieur Grobety prend la parole :

« Il fait remarquer au niveau de la présentation du tableau qui n'est pas clair car quand on mélange des subsides, des charges, des cotisations. Il faudrait peut-être revoir la présentation des comptes.

Jean-Marie Salina répond : « Le point sur les cotisations sera repris un peu plus tard ».

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES (Lu par Olivier Curtet)



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

A l'assemblée générale du
Club Nautique Morgien

1110 Morges

Morges, le 28 octobre 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié et à l'article 34 des statuts, nous avons procédé ce jour à la vérification des comptes de l'exercice du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021.

Nous avons constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité
- Les comptes sont tenus avec exactitude, et ont été contrôlé de manière rigoureuse.
- L'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts
- Le compte d'exploitation présente **une perte de Fr. 8'982.70**
- Le total du bilan atteint **Fr. 1'820'602.99**

Sur la base de notre examen, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge au caissier et au comité.

Nous remercions le Président – Jean-Marie Salina et Madame Corinne Quiblier pour leur travail rigoureux et leur collaboration lors de la vérification des comptes.

Les vérificateurs :

M. G. Pajalunga

M. O. Curtet

Mme B. Schwab

Le Président remercie les vérificateurs pour le travail accompli avec sérieux et compétence.

6. Votes statutaires (Décharge du comité et approbation des rapports)

- Approbation du rapport du Président et des activités
 - ☒ Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Unanimité
 - ☒ Avis contraires : 0 (zéro)
 - ☒ Abstentions : 0 (zéro)
- Approbation du rapport du Trésorier et des comptes
 - ☒ Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Unanimité
 - ☒ Avis contraires : 0 (zéro)
 - ☒ Abstentions : 0 (zéro)
- Approbation du rapport des Vérificateurs des comptes
 - ☒ Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Unanimité
 - ☒ Avis contraires : 0 (zéro)
 - ☒ Abstentions : 0 (zéro)
- Décharge du comité
 - ☒ Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : Unanimité
 - ☒ Avis contraires : 0 (zéro)
 - ☒ Abstentions : 0 (zéro)

7. ELECTION DU PRESIDENT

Je passe la Parole à Ludovic Siegwart Vice-président, qui propose la réélection de Jean-Marie Salina au poste de président pour une année supplémentaire.

- ☒ Ceux qui acceptent la proposition sont priés de lever la main : Elu à l'unanimité par acclamation
- ☒ Avis contraires : 0 (zéro)
- ☒ Abstentions : 0 (zéro)

En cas de vote favorable, je reprends la main et remercie l'assemblée de sa confiance.

8. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

L'ensemble des membres du comité a accepté de se présenter pour un nouveau mandat, il s'agit de :
Madame Véronique Mariani, en charges des juniors et de l'école de voile, et de Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes,
Axel Bellina, responsable régates internes,
David Bolle, responsable partenaires et sponsoring
Loïc Preitner, responsable matériels et bâtiments
Yannick Preitner, Trésorier

Je vous propose de les élire en bloc :

☑	Ceux qui acceptent la proposition sont priés de lever la main	: Elu à l'unanimité par acclamation
☑	Avis contraires	: 0 (zéro)
☑	Abstentions	: 0 (zéro)

Le Président reprend la parole et remercie l'assemblée pour la confiance témoignée à l'ensemble du comité.

9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Béatrice Schwab & Olivier Curtet & Graziano Pajalunga sont d'accord de reconduire leur mandat, ainsi que les suppléants Willi Bosshart et Michel Baud.

Election :

- Ceux qui acceptent les vérificateurs sont priés de lever la main : Elu à l'unanimité par acclamation
- Avis contraires : 0 (zéro)
- Abstentions : 0 (zéro)


Les vérificateurs sont élus à l'unanimité par acclamation.

10. COTISATIONS & FINANCE D'ENTREE

Le Comité propose de laisser les cotisations et finances d'entrées inchangées. Acclamations.

11. BUDGET 2021-2022 (Yannick Preitner)

Le trésorier prend la parole pour expliquer le budget :



Compte d'exploitation
en CHF

	<u>Budget 2021-2022</u>			<u>Exercice 01.10.2020 au 30.09.2021</u>			<u>Budget 2020-2021</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Cotisations / Subsidés	223'700.00	25'650.00	198'050.00	237'857.17	25'757.50	212'099.67	225'100.00	24'400.00	200'700.00
Régates	42'750.00	40'650.00	2'100.00	47'445.84	55'545.52	-8'099.68	60'500.00	31'050.00	29'450.00
Cours / Formation / Manifestations	372'500.00	86'200.00	286'300.00	351'054.06	66'462.50	284'591.56	281'800.00	67'500.00	214'300.00
Publicité / Boutique	60'000.00	24'500.00	35'500.00	48'420.00	27'199.79	21'220.21	30'000.00	22'000.00	8'000.00
Charges de personnel		350'900.00	-350'900.00		349'408.34	-349'408.34		290'700.00	-290'700.00
Autres charges d'exploitation		186'800.00	-186'800.00		175'424.01	-175'424.01		171'000.00	-171'000.00
Infrastructure / Autres produits	160'400.00		160'400.00	151'629.60		151'629.60	153'300.00		153'300.00
Amortissements		116'800.00	-116'800.00		121'539.01	-121'539.01		110'250.00	-110'250.00
Résultat financier		23'500.00	-23'500.00		21'505.80	-21'505.80		21'500.00	-21'500.00
Charges d'impôts		3'000.00	-3'000.00		2'546.90	-2'546.90		12'000.00	-12'000.00
Bénéfice net	859'350.00	858'000.00	1'350.00	836'406.67	845'389.37	-8'982.70	750'700.00	750'400.00	300.00

12. NOMINATION DES MEMBRES HONORAIRES ET MEMBRE A VIE, D'HONNEUR

Chaque année lors de l'Assemblée générale, le Club distingue ses membres qui comptent de nombreuses années de sociétariat.

Membres honoraires

Après 20 ans de sociétariat, les membres du CNM deviennent membres honoraires.

Ils préservent cependant les droits et devoirs liés à leur qualité de membres actifs ou couples.

Nicolas	AMSLER
Axel	BELLINA
Ivan	BRUSTLEIN
Denyse	COLLET
Etienne	GLINZ
Yorick	KLIPFEL
Thomas	MERMOD
Ludovic	SIEGWART
Staffan	AHLGREN
Marion	AMSLER
Gaëtan	CHANDESAIS
Edouard	CHATENOUD
Yannik	CORNAZ
François	DE KALBERMATTEN
Hervé	DE RHAM
Jean-Marc	DERUNGS
Pascal	FEHLMANN
Sacha	GANDILLON
Alain	GAUTHEY
Christian	HABEGGER
Fabienne	LE GRAND RAYMOND
Jean-Luc	MAZZONE
Vincent	MESSERLI
Patrick	OBERER
Christophe	PECLARD

Le président est heureux de leur remettre le diplôme et le pin's que seuls les membres honoraires ont le droit de porter.

Membres à vie

La qualité de membre à vie est décernée à tout membre ayant accumulé cinquante ans de sociétariat sans interruption.

Peter	CARP
Didier	CHARROT
Philippe	COLELOUGH
François	DELLA CASA
Alain	FIAUX
Jacques	NEUENSCHWANDER
Christian	SALINA
Jean-Marie	SALINA
Hervé	DU BOIS
Luc	DU BOIS
Bernard	FEHLMANN
Hervé	GAUSSEN
Yves & Katelyn	GAUSSEN
Gérard	GAUTIER
Lucien	KELLER
Jean-René & Sally	ZOBRIST

Les personnes absentes à l'assemblée recevront le pins et diplôme par courrier.

13. DIVERS

Avant de passer la parole aux officiels et de prendre quelques divers du comité, quelqu'un désire-t-il prendre la parole ?

Pierre-Yves Diserens prend la parole :

« Il voudrait parler de Noémie Fehlmann à la suite à leur titre de champions du monde Nacra 15 Open avec Axel Grandjean. Ils sont sélectionnés pour défendre la Suisse à Oman. Il s'agit de l'antichambre des JO. La famille et les amis ont décidé d'organiser un repas de soutien au Chantier Naval Birbaum pour les aider financièrement. Des flyers sont disponibles sur les tables et les membres sont cordialement invités à y participer.

Parole aux OFFICIELS

Monsieur Jean-Jacques Aubert, Municipal prend la parole :

« M. Le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour l'invitation. J'ai beaucoup de plaisir à vous rencontrer et ce qui démontre la vitalité du Club. Je suis aussi content qu'on puisse se voir sans masque même si ce n'est pas fini. Il apporte le bonjour de la Municipalité. J'ai eu du plaisir à suivre l'AG et de voir que le Club est très bien géré et robuste. Malgré la facturation de l'eau qui a été subie, ce dont je n'étais pas au courant, mais malheureusement c'est le lot de ceux qui ont un robinet de payer la consommation d'eau.

On peut vous comparer à une entreprise tant vos activités sont larges. Entreprise à but non lucrative je précise. Je remercie le comité pour son travail et son engagement. Je voudrais souligner la qualité de la formation et l'encadrement des jeunes qui est exemplaire. J'étais l'autre jour au Port du Petit Bois, car oui je fais aussi de la voile. En regardant au large et j'ai vu pleins d'Optimist avec des jeunes qui naviguaient malgré des conditions météo pas terribles. La formation c'est un encadrement avec un environnement sain avec des activités qui leurs sont proposées, c'est une école de vie, un rôle social. Au nom de la Ville je tiens à vous remercier aussi. Ces jeunes qui naviguent sont des graines de champions qui grandissent et deviennent des champions, des championnes et champions du monde et comme le titrait le Journal de Morges, j'ai l'article : « La Voile Morgienne se pare d'Or ». C'est magnifique ! Je tiens au nom de la Municipalité à féliciter Noémie Fehlmann et Axel Grandjean pour ce beau résultat. Le CNM est une pépinière de grands marins dont Nicolas Rolaz, ainsi que d'autres champions.

Maintenant deux mots concernant la gestion des ports, le produit de la location va dans un compte affecté qui n'en va pas dans le ménage communal. Ce qui veut dire que lorsque nous effectuons des travaux comme ça été fait dernièrement nous pouvons utiliser ces fonds et d'obtenir des crédits plus facilement et aussi d'effectuer des travaux avec des ports toujours bien entretenus.

Au Petit bois, les bouées ont été entassées sur deux pontons, le port du Petit Bois est entièrement équipé de Catway. Pas possible au port du Château pour des raisons historiques. Nous avons également remplacé les coffrets électriques, changé les câbles et décidé de facturer l'électricité.

On pense que c'est logique bien que quelques personnes aient pensé que la consommation électrique était liée à la location. L'électricité doit être consommée parcimonieusement et de ce fait que cette électricité soit facturée surtout qu'il y a de plus en plus de bateaux/voiliers électriques et aussi face à ceux qui font le plein d'essence.

J'arrive maintenant à la fin de mes propos et que la commission de consultation des ports (mardi) de pouvoir s'exprimer et de faire part des doléances au niveau des ports.

Je tiens à vous remercier et à vous souhaiter un bon appétit et vive le CNM »

Autres interventions ?

M. Bonzon (sauvetage) prend la parole :

« Nous avons d'excellente relation entre les deux comités. La section de sauvetage est intervenue cette année à 73 reprises à ce jour. Je tiens à préciser que nos interventions sont à titre bénévole et sont gratuites. Je

voudrais vous remercier toutes les personnes qui nous ont aidé par vos dons sans vous nous ne pourrions pas boucler notre budget qui avoisinent les Fr.50'000.00. Pour ceux qui n'ont pas fait de dons, merci d'y penser. »

Le comité a encore quelques divers :

Challenge Paderewski:

« Le challenge est attribué à un membre CNM ou personne extérieure dont le parcours sportif ou son apport au Club Nautique est particulièrement remarquable durant l'année en cours. »

Cette année votre comité a décidé d'attribuer le challenge Paderewski à Raymond Morerod, pour sa longue carrière et les divers services rendus au CNM, dès 1964, comme responsable du matériel et en dernier lieu comme starter de nos régates internes, mais évidemment tout au long de ces années dans diverses fonctions et attributions, lors de l'organisation de régates ou autres événements. Nous aimerions ainsi lui marquer notre reconnaissance et je prie l'assemblée de l'acclamer.

Cette assemblée ne pouvait évidemment se terminer sans que je dise quelques mots sur un événement important de la vie de notre Club. En effet, nous allons prendre congé à la fin de ce mois de notre Secrétaire Corinne Quiblier, que je ne dois plus présenter, ou alors *in extremis*. Corinne a pris la décision de partir à l'aventure avec son compagnon. J'aimerais lui marquer toute notre reconnaissance pour les quelque 13 ans passé à notre et à votre service et lui souhaiter plaisirs et satisfactions multiples dans ses pérégrinations. Ainsi, nous lui remettons, aussi en votre nom, ce bouquet.

Nous aurons encore l'occasion de lui témoigner nos remerciements en petit comité avant son départ.

Comme le veut la tradition, je passe maintenant la parole à l'un de nos présidents d'honneur avant de conclure.

M . Yves Gausson prend la parole :

« Au nom des présidents d'honneur, je tiens à remercier le président Jean-Marie Salina d'avoir pris les rennes de ce club dans une période qui était plus que difficile. Bravo !! Je dis aussi un grand merci au comité que ce soit les anciens et tous les nouveaux. Je pense qu'on peut les applaudir pour la gestion remarquable qu'ils ont fait pendant ces 2 ans. Applaudissement. Je souhaite à tous et à toute une bonne fin d'année et vive le Club. ».

Remerciement au Président d'honneur.

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chère Amies et Chers Amis,

Si la parole n'est plus demandée, je clos cette 105ème Assemblée générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien et je vous invite d'ores et déjà à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 18 novembre 2022

Place à la choucroute et un excellent appétit à tous. Santé, bonne fin de soirée et

Vive le CNM.

PV rédigé le 16 et 23 décembre 2021 par Yolanda Barrientos.